



ALLIANCE

POLICE NATIONALE

ADIEU SCRIBE

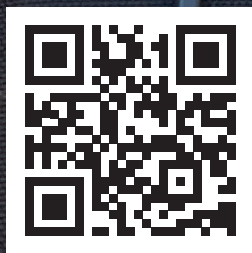
REJOIGNEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM!

RENOUVEAU DETERMINATION EXIGENCE

Pour profiter de nombreuses réductions



flashe le QR Code



pour te rendre sur

allianceavantages.fr

ALLIANCE AVANTAGES

ALLIANCE

POLICE NATIONALE MAGAZINE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
FABIEN VANHEMELRYCK

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
RÉDACTEUR EN CHEF
OLIVIER HOURCAU

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF GÉNÉRAL
LOÏC TRAVERS
ADJOINT LOÏC LECOULPIER

TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE
SYLVIE EFTYMIADES
ADJOINT CHRISTOPHE BIONAZ

DIRECTION ÉDITORIALE DU MAGAZINE
STANISLAS GAUDON

MONTAGE, MAQUETTE DU MAGAZINE
ET ILLUSTRATIONS
PIERRE CHIARELLO

SECRÉTAIRE NATIONAL PROVINCE
BENOÎT BARRET

SECRÉTAIRE NATIONAL PARIS
YVAN ASSIOMA

SECRÉTAIRE NATIONALE P.A.T.S
BÉNÉDICTE VERDIN

DÉLÉGUÉ NATIONAL CRS
JOHANN CAVALLERO

DÉLÉGUÉ NATIONAL P.T.S
ARNAUD LOCTIN

DÉLÉGUÉ NATIONAL À LA QUALITÉ DE
VIE ET DE TRAVAIL
FRÉDÉRIC GALÉA

DÉLÉGUÉ NATIONAL PARITARISME
DAVID MOREL

DÉLÉGUÉ NATIONAL FORMATION
PHILIPPE LÉVÊQUE

DÉLÉGUÉ NATIONAL AUX POLICIERS
ADJOINTS
YANNICK LANDREAU

DÉLÉGUÉ NATIONAL DROM-COM
CÉDRIC BOYER

DÉLÉGUÉ NATIONAL ALLIANCE
AVANTAGES
JEAN-MICHEL HUGUET

DÉLÉGUÉ NATIONAL RETRAITÉS
FRANCIS ESCROUZAILLES

ALLIANCE



Fabien VANHEMELRYCK
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SOMMAIRE

06 RÉSEAUX
REJOIGNEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM !



08 GRAND DOSSIER
SCRIBE



10 PROVINCE
GRAND OUEST : CRÉATION D'UN
GROUPE ZONAL NUIT

11 DIJON : QUAND LA JUSTICE
N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS



14 ILE-DE-FRANCE
PARIS, L'ENFER
DU CRACK

15 94 : LA BAC CRÉTEIL
N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

14 PAF AEROPORTS
ILE-DE-FRANCE



15 FOCUS
THIBAUT GAVOTY

TOUS DROITS RÉSERVÉS©

Administration – Rédaction
43, rue Greneta, 75002 Paris
Tél. : 01.44.76.96.70

Abonnement : 15 €. Prix du numéro : 3,75 €
CPPAP 0614 S 07132.

Dépôt légal à parution

Imprimerie : Espace Graphic, Moret-sur-Loing
RCS MELUN B 353114085

Photos : Alliance, AFP, REUTERS.

Illustrations : JC SANCHEZ

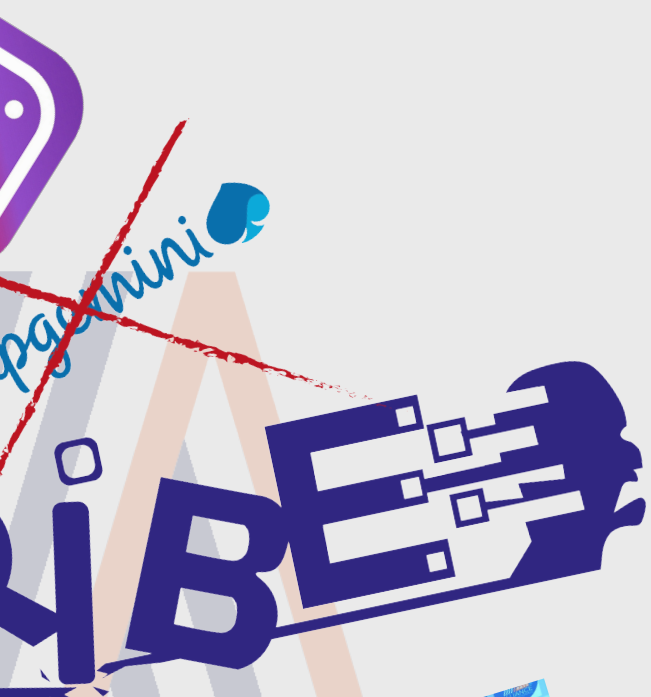
Photo de couverture : Alliance.

Les opinions émises dans ce journal
n'engagent que leurs auteurs.



SCA





- ★ 16 PATS
- ★ 18 CRS
ZONE SUD :
REFUS DE CANTO !
- ★ 20 POLICIERS
ADJOINTS
ALYZEE, POLICIERE ADJOINTE
EN GUADELOUPE
- ★ 22 DROM COM
DTPN 2022
- ★ 24 RETRAITÉS
NOUVELLES DISPOSITIONS
- 26 MOBILISATION & ACTION
- 29 ALLIANCE AVANTAGES
- 30 BULLETIN D'ADHÉSION

Rejoignez-nous sur

INSTAGRAM

par Amandine Vanhoye

Nous voulions profiter dans ce numéro d'avoir franchi les 1000 abonnés sur Instagram pour vous parler de ce projet lancé, il y a quelques mois, en juin 2021.

Cela ne vous a pas échappé depuis trois ans Alliance Police Nationale a évolué et continue d'évoluer avec la même détermination. 2021 a été l'occasion de s'ouvrir encore plus à la communication, aux réseaux sociaux, et de se lancer sur Instagram.

La police se transforme, le syndicalisme aussi.

Il était important d'avancer et de moderniser nos canaux de diffusion et quel enjeu de venir parler des collègues à travers une vitrine d'images, de créer sa communauté, et d'échanger avec les followers !

Alors Instagram qu'est-ce que c'est ? C'est 1 milliard de comptes, 500000 connexions par jour et plus de 4 millions de likes. Aujourd'hui pour vous donner une idée, la fréquentation y est supérieure à Facebook et on y trouve un intérêt différent avec une approche policière tout aussi novatrice.

Notre idée est d'apprécier le prisme du syndicalisme autrement que par la revendication, par exemple à travers les interventions, les missions et l'engagement quotidien qui font que notre métier est certainement l'un des plus beaux du monde, celui que nous défendons avec conviction !

A travers Instagram, nous voulons mettre toutes les spécificités en avant et nos délégués qu'ils soient en Île-de-France ou en province ! Voilà, une façon aussi, de les remercier pour le travail accompli au quotidien !

Notre ligne directrice ne dévie pas :
Renouveau, Détermination et Exigence.

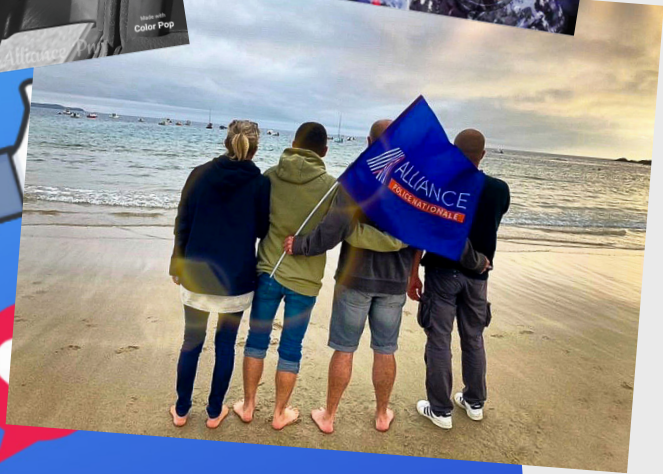
Alors avant d'entamer d'autres Projets, rejoignez-nous sur Facebook, Twitter et maintenant sur Instagram et venez PARTAGER avec nous.



Cliquez ou scannez pour vous abonner : https://www.instagram.com/alliance_police_nationale/

Et envoyez-nous vos photos : Instagram@alliancepn.fr.

A bientôt sur Insta !

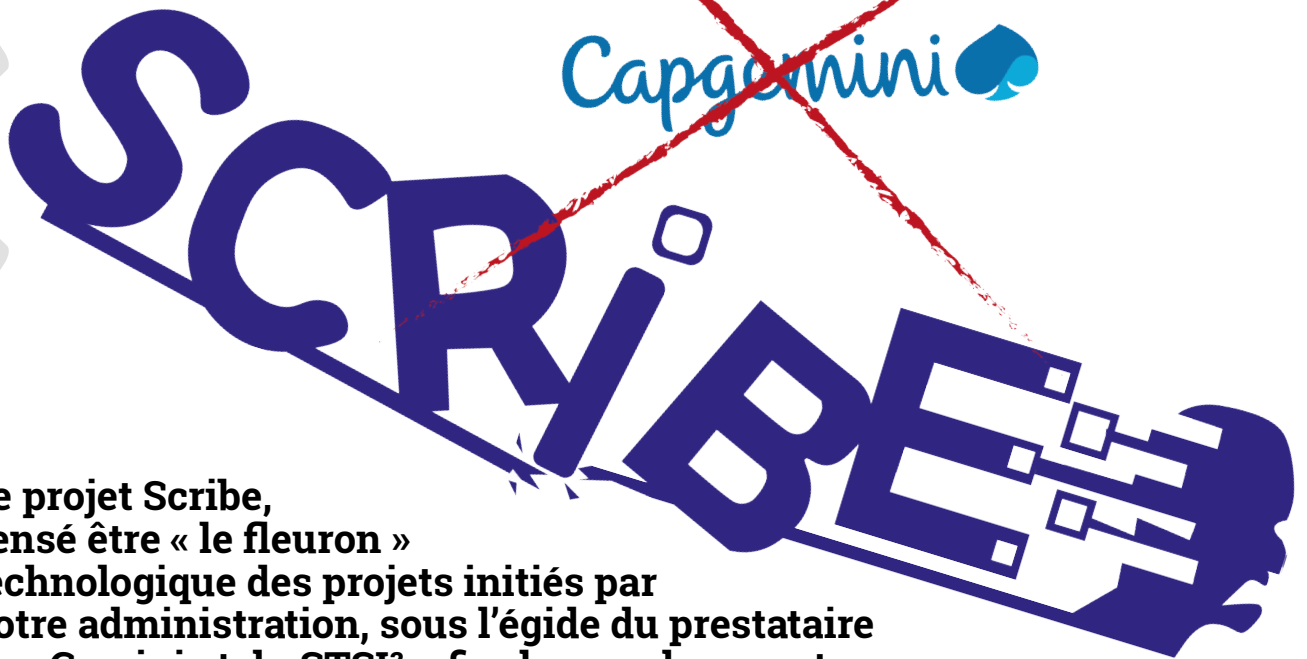


1000 Abonnés
1000 **MERCI**



Scribe : un coûteux papyrus

Par David-Olivier REVERDY



Le projet Scribe, censé être « le fleuron » technologique des projets initiés par notre administration, sous l'égide du prestataire Cap Gemini et du STSI², afin de remplacer notre logiciel de rédaction de procédures LRPPN (obsolète depuis bien trop longtemps), s'annonce comme le plus grand scandale technologique et financier de ces dernières années au sein de la police nationale.

On pensait avoir tout connu avec la Plateforme des Interceptions Judiciaires lancée en 2007 dont le prestataire est la société Thalés, pour remplacer les performants logiciels développés par des entreprises françaises privées jugées alors trop coûteuses pour l'État ... on connaît tous la suite malheureusement....

Mais revenons à ce qui nous intéresse aujourd'hui : SCRIBE. Projet lancé en 2016, novateur dans sa conception puisque pour la première fois, il est décidé de faire appel à des collègues utilisateurs de tous corps pour qu'ils expriment leurs besoins et attentes de ce nouveau logiciel. Très vite déjà, les premiers signes de faiblesse apparaissent : il manque des ressources humaines Police dans l'équipe de développement au STSI²... On nous demande même, au détour d'une réunion sur l'avancée du logiciel, si on ne connaît pas des collègues intéressés susceptibles de rejoindre l'équipe !! Néanmoins, les présentations en situation réelle d'utilisation paraissent prometteuses :

- Une ergonomie hyper accessible et intuitive

- Une interface répondant en un clic à de très nombreuses possibilités utiles à l'enquêteur...

Bref on n'était pas loin de l'outil moderne que l'on attendait tous depuis bien longtemps !

Nous avions alors confiance dans le produit que l'on nous présentait, un peu comme des gamins à qui on promet un joujou technologique : la Police Nationale allait enfin entrer dans l'ère numérique du 21ème siècle !!! Sans doute, les attentes étaient trop grandes du côté de nos collègues utilisateurs puisqu'à force d'attendre, on voit de moins en moins de choses venir : les réunions de groupes de collègues "cibles" s'espacent de plus en plus, les réunions d'étapes de présentation du STSI² ne nous présentent plus grand chose de concret. Notre enthousiasme du début fait place à un doute certain et légitime d'autant que la mise en place initialement prévue par l'ancien DGPN Éric Morvan était pour 2019....

En 2020, le STSI² nous trouve l'excuse de la pandémie COVID pour justifier ce retard ... Nous n'y croyons guère... Le travail à distance, la visio voire l'utilisation individuelle des nombreux



“ Cinq ans d'attente pour les enquêteurs, 11,7 millions d'euros engloutis, volatilisés pour quel résultat ? ”

bureaux par l'équipe de développement du STSI² à disposition dans les immenses locaux d'Issy-les-Moulineaux ne sont-ils pas possible ? Bref, ça commence à sentir le roussi !

Le 1er octobre 2021 nous sommes conviés à une réunion à Beauvau pour évoquer SCRIBE...

La douche froide !

Nos interlocuteurs nous annoncent en des termes administratifs mais avec amertume tout de même, ce que l'on pourrait appeler trivialement UN FIASCO ... À notre grande surprise, le prestataire CAP GEMINI s'est audité de son propre chef, sur son propre travail, sans même que le STSI² lui-même, ne s'aperçoive qu'il y avait un os dans le projet !!

Bilan : l'architecture du logiciel n'est pas bonne, le développement de SCRIBE doit s'arrêter et il faut repartir presque à zéro... 5 ans « de pseudo » travail, 5 ans d'attente pour les enquêteurs, 11,7 millions d'euros engloutis, volatilisés pour quel résultat ?

Un projet phare de notre administration coulé par l'une des plus grosses boîtes françaises d'ingénierie informatique sous l'œil devenu aveugle du STSI² qui était censé participer au développement et en contrôler l'avancement...

A un moment où l'investigation connaît sa pire crise de vocation, de sens donné à son travail, le projet phare de notre DGPN tombe à l'eau ! La douche froide est finalement glaciale !

Comment restaurer une confiance déjà mise à mal dans la capacité de nos gouvernants à simplifier une procédure pénale alourdie au possible au gré des différents textes pré-

sentés par nos gouvernements successifs ? Quelles seront désormais les suites de ce fiasco ? sous quelles formes ? Selon quel calendrier ?

La colère a laissé place à la résignation chez nos collègues, l'investigation se meurt sous l'œil bienveillant de tous...

Alliance Police Nationale ne se laissera pas gagner par l'indifférence destructrice de certains.

Alliance Police Nationale dénoncera toujours ceux qui, par incompetence, placent nos collègues dans un dénuement professionnel inacceptable.

L'investigation et la Police Nationale plus largement n'avaient pas besoin de cela pour savoir que tout allait mal...

Finalement, la Police Nationale, à qui certains Ministres de l'Intérieur passés promettaient d'entrer dans l'ère du numérique 3.0, serait-elle la seule administration à ne pas être capable de se moderniser ? La direction du numérique créée à coups de dizaines de millions d'euros n'aura pas apporté de solutions à ce fiasco.

Nouvelles technologies et Police Nationale ne font décidément pas bon ménage à notre plus grand désespoir...

C'est pour quand le changement déjà ?

GRAND OUEST : un groupe zonal nuit

Par Jérôme RETAILLAUD Référent Zonal Grand Ouest

Une nouvelle aventure régionale

Dans la continuité du « Hiboux tour » conduit par William MAURY et Guillaume NEAU, Maxime METTOT et Arnaud BERNARD nos deux secrétaires Régionaux Grand Ouest ont eu l'idée de créer un groupe « Zonal Nuit ». Une nouvelle aventure plus régionale allait commencer.

Le but étant de garder ce contact avec le monde de la nuit, de maintenir la dynamique insufflée par les fondateurs d'Option Nuit. Ce monde si particulier par ses horaires, son mode de fonctionnement, sa pénibilité, la délinquance rencontrée, ...

Pour se faire le bureau Régional Grand Ouest a mis en place 4 équipes régionales (Bretagne, Centre val de Loire, Normandie et Pays de la Loire).

A l'heure de la clôture du Beauvau de la sécurité, de la réforme des voies d'avancements, des changements à venir, nos collègues nuiteux ont des questions et des doutes.

Qui de mieux que des nuiteux pour parler à des nuiteux ?

Les collègues composant cette équipe zonale sont tous des nuiteux ou nuiteuses affectés dans différents services de la zone tous motivés et déterminés à faire avancer les choses.

Le but est clairement d'effectuer des permanences et visites de nuit de façon régulière dans les services de la Zone afin de garder un contact, de faire remonter des constats, des doléances, des dysfonctionnements par des canaux plus directs. Cette équipe ne court-circuite pas les équipes départementales qui effectuent un remarquable travail quotidien mais vient comme une plus-value spécifique sur une thématique particulière « LA NUIT ».



La région Grand Ouest c'est 20 départements, 55 Commissariats de Sécurité Publique, des services de la PAF,....

Le jeu en vaut la chandelle, celle de mettre les nuiteux dans la lumière.

Depuis le début du Hiboux tour, des combats ont été gagnés et des avancées ont vu le jour (ITN, équipements, avancements spécifiques...).

Cette tournée zonale nuit a débuté en septembre, la présentation des équipes se déroule pour le moment très bien et l'accueil fait par nos collègues démontre une attente des nuiteux.

A court terme, les équipes devront tourner de façon autonome sur la zone. Pourquoi ne pas se renforcer avec d'autres collègues animés par l'envie de recueillir et porter la parole des nuiteux ?

Des échanges parfois toniques ont lieu mais autour d'un café le dialogue reprend et des discussions constructives naissent. Les attentes des nuiteux sont grandes et à juste titre.

La route est encore longue, mais ensemble on va plus loin.

BAC DIJON

par Cédric BOVRISSE
Secrétaire départemental Côte d'Or

Quand la justice n'est pas au rendez-vous

Le 31 août dernier, un équipage de la bac nuit de Dijon, alerté par une série d'incendies volontaires au centre ville, organisait une surveillance discrète afin de mettre un terme à la spirale des violences urbaines dans le secteur.

Un individu attirait l'attention de nos collègues.

Dès lors, une filature pédestre était mise en place quand l'individu, seul dans la rue, s'intéressait à deux véhicules en stationnement avant de prendre la fuite soudainement.

C'est à ce moment que nos collègues apercevaient l'embrassement de deux véhicules.

Rapidement interpellé, la BAC constataient que l'individu avait sur lui une forte odeur de carburant.

De retour au commissariat, le service d'identification judiciaire procédait aux investigations afin de détecter des traces d'hydrocarbures.

Dans les locaux de police, le mis en cause reconnaissait avoir manipulé des substances inflammables.

In fine, l'auteur était présenté au magistrat à l'issue de sa garde à vue, pour être...relaxé, " faute de preuve".

Incroyable !!

Résumons les faits :

- seul présent sur le lieu des faits à quelques secondes avant l'embrassement des deux véhicules,
- en possession d'un briquet,
- détection de traces d'hydrocarbure sur sa personne.

Mais selon le magistrat instructeur « l'habit ne fait pas le moine ».

La parole des policiers ne vaut rien finalement ! Et une fois encore le travail des policiers était remis en question.

Le bureau départemental 21 Alliance Police Nationale adresse une nouvelle fois son soutien et ses félicitations aux « Bacqueux » dijonnais, qui malgré les aléas judiciaires ne perdent pas le sens du devoir au service de nos concitoyens.



MARNE (51)

Par Michel CORRIAUX

Élection du nouveau bureau départemental ALLIANCE PN.

“ Un binôme 100 % féminin
et 200 % déterminé ”



Le 07 octobre 2021, s'est tenue à l'école nationale de Police de Reims l'élection du nouveau bureau départemental avec à sa tête un binôme 100% féminin et 200% déterminé à défendre les intérêts de nos collègues marnais. Félicitations à notre nouvelle secrétaire départementale Justine ZEIMET et son adjointe Anne-Sophie THOMÉ. Tout le réseau ALLIANCE POLICE NATIONALE est pleinement mobilisé à leurs côtés dans cette nouvelle aventure.



ALLIANCE AVANTAGES

une offre



ALLIANCE

POLICE NATIONALE

TRUFFAUT

15%

**DES CARTES CADEAUX UTILISABLES EN PLUSIEURS FOIS, VALABLES AVEC
LES AVANTAGES DE LA CARTE DE FIDELITE, CUMULABLES
ENTRE ELLES ET VALABLES SUR TOUTES LES PROMOTIONS EN MAGASINS !**



<https://www.allianceavantages.fr>



PAR des collègues, POUR les collègues.

PARIS

L'enfer du crack

Par l'équipe Alliance 75

Les toxicomanes qui arpentent les squares du Nord de la Capitale sont revenus sur le devant de la scène depuis quelques mois. C'est pourtant une problématique récurrente depuis plusieurs dizaines d'années.

Les toxicomanes qui arpentent les squares du Nord de la Capitale sont revenus sur le devant de la scène depuis quelques mois. C'est pourtant une problématique récurrente depuis plusieurs dizaines d'années.

Ce sujet, devenu politique, est sensible entre la Mairie de Paris et la Préfecture de Police de Paris. Mais qu'en est-il aujourd'hui de la vision de nos collègues sur le terrain ? La première réponse tombe pourtant sous le sens, ces toxicomanes sont des personnes malades sous l'emprise de substances destructrices. Ce problème est donc d'abord une question sanitaire avant d'être une

question d'ordre public.

Comment en est-on arrivés là ?

Encore une fois, ce phénomène n'est pas nouveau. Pendant des années, il a été un peu caché aux yeux de tous avec une centralisation de tous les toxicomanes sur la fameuse « colline du crack » située porte de la Chapelle, qui déplaçait le problème de la place Stalingrad.

Fin 2019, l'évacuation de cette colline a été ordonnée. Depuis, la seule solution proposée est le déplacement d'un lieu vers un autre, de la place Stalingrad et de l'avenue de Flandre vers les jar-



dins d'Eole, puis Place Auguste Baron, bref :

Un cercle sans fin...

Nos collègues parisiens se retrouvent confrontés à devoir gérer ces évacuations, souvent houleuses, mais aussi à effectuer des sécurisations qui n'ont aucun effet durable face à ce fléau.

Oui évidemment, ces toxicomanes déambulent dans les rues engendrant des nuisances sonores et des problèmes d'insalubrité. Les ravages du crack les amènent progressivement à une désocialisation et les entraînent dans une spirale infernale où au final ils auront tout perdu.

Oui un grand nombre de délits gravitent autour d'eux : vols à l'arrache, vols à l'étalage, prostitution. Les toxicomanes sont prêts à tout pour pouvoir acheter leur dose.

Plus grave encore un certain nombre de crimes, comme les viols à répétition, sont commis par des individus qui ne sont plus maîtres de leur comportement.

La vraie question qui se pose aujourd'hui est de savoir pourquoi des injonctions thérapeutiques ne sont pas prononcées à l'encontre de ces consommateurs. Leur place n'est ni dans une cellule de garde à vue, ni en prison mais dans un centre de désintoxication ou malheureusement pour d'autres dans des centres de soins psychiatriques.

Toujours est-il que l'enfer du crack perdure dans les rues et les squares de la Capitale sans qu'aucune solution pérenne ne soit trouvée... Les effectifs de Police sont non seulement impuissants mais aussi désabusés de ces missions de sécurisation dénuées de sens...

94 LA BAC CRÉTEIL N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

Par l'équipe Alliance 94

Une affaire qui rappelle celle de Viry-Chatillon.

Ce dimanche 27 juillet 2021, un véhicule de la BAC de Créteil intervient dans une cité où plusieurs voyous se livrent à des rodéos motos et un combat de boxe improvisé.

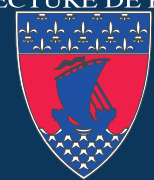
Sur place l'ambiance est tendue, voire franchement hostile. La BAC n'est pas la bienvenue, elle fait l'objet de plusieurs tirs de mortiers au milieu des insultes. Alors que le véhicule progresse lentement, un mineur qui sera interpellé par la suite, parvient à diriger le canon de son mortier dans l'encadrement de la fenêtre et fait feu à bout portant sur le chauffeur. Comme une exécution. Le tir pénètre dans l'habitacle et vient finir sa course dans le dos du chauffeur, avant d'exploser en dégageant une fumée aussi épaisse que irrespirable.

Notre collègue et délégué de brigade de 37 ans a vraiment cru y

passer, son dos brûle littéralement. Quelques secondes plus tard, voilà l'équipage qui sort en catastrophe. Les images de ces policiers pris à partie ont fait le tour des réseaux sociaux. Les vidéos ont circulé en boucle dans les médias, entraînant la visite du ministre de l'intérieur, du préfet de police et de la nouvelle directrice de la DSPAP.

Notre collègue aujourd'hui va mieux, il a repris le chemin du service, pansé ses 38 cm de plaies et son mental est intact, déterminé. Lors d'une interview il a même déclaré, « ON A PAS PEUR, ON EST LÀ POUR FAIRE RESPECTER LA LOI ! »

« Ce qui ne tue pas rend plus fort » écrivait Nietzsche.



PAF AÉROPORTS IDF

Par Abdelkrim DIDOUHE
Secrétaire Régional aéroport IDF

Une nouvelle région Alliance, une nouvelle équipe, une nouvelle dynamique.

Courant 2021, les aéroports de Roissy, Orly et le Bourget ont bénéficié d'une réforme structurelle créant une seule direction où l'ensemble des aéroports d'Île de France seront sous la coupe de Roissy CDG.

Dès lors, le Bureau National a su être réactif en créant une nouvelle région ALLIANCE PAF AÉROPORTS IDF configurée à l'identique de l'administration afin d'avoir une action syndicale plus efficace et surtout plus proche des collègues.

Nos collègues pafistes n'en attendaient pas moins du syndicat majoritaire dans les Aéroports parisiens.

Les chantiers sont nombreux et la PAF est de plus en plus sollicitée avec des flux migratoires croissants. La volonté affichée du gouvernement de lutter efficacement contre l'immigration irrégulière avec l'augmentation des mesures d'éloignement engage les collègues en continue sur des services toujours plus nombreux.

De plus, quand il a fallu "mouiller le maillot", nos collègues ont été les premiers à jouer le jeu. Par exemple, au début de la crise sanitaire, les policiers de la PAF, ont effectué des missions qui ne leur étaient pas dévolues, comme les arrêtés préfectoraux, les tests PCR, les transports en hôtel.

Malgré des temps d'attente allongés par le manque d'organisation d'ADP, ainsi que des contraintes liées aux contrôles supplémentaires des justificatifs médicaux en lien avec la crise sanitaire, nos collègues ont toujours effectué leur mission avec une grande rigueur et conscience professionnelle.

D'ailleurs, Alliance n'a pas manqué de le faire savoir et de répondre aux diverses attaques dont celles du tweet du PDG d'ADP.

Au mois d'août, lors des vols de rapatriement en provenance d'Afghanistan, nos collègues de Roissy ont répondu encore une fois

présents. Ils ont fourni un effort considérable avec des décalages de prise de service importants et des heures supplémentaires sans compter qu'ils ont su montrer tout leur professionnalisme et plus encore. L'action syndicale ne s'est pas fait attendre, par le biais de la section IDF, et nous avons demandé une PRE que nous avons obtenu.

Un dossier 100% ALLIANCE.

À Orly, la gestion du contrôle sanitaire des vols rouges n'a pas été à la hauteur. Les autorités ont transféré cette mission indue à nos collègues d'Orly. La gestion à la petite semaine des passagers issue de ces vols a été le fruit de tensions envers nos collègues. Ils ont dû gérer cette situation en plus de rédiger, de notifier et assurer la sécurité du site.

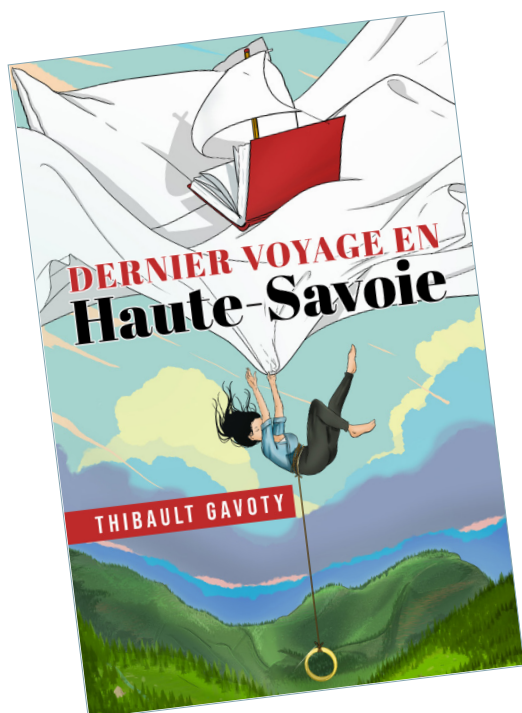
La Préfecture, ADP et les autorités compétentes ont tout transféré à la PAF. Alliance a saisi le DCPAF et madame la Préfète lors de leur passage en salle F15.

Avec cette nouvelle équipe mise en place, l'activité syndicale sera à la hauteur de la demande pour défendre les intérêts individuels et collectifs de nos collègues.



Thibault GAVOTY

Un collègue de la DDSP 91, plein de talent !



Valentine, une jeune femme pleine d'idéaux rencontre l'Amour au pire moment de sa vie : durant la célébration de ses fiançailles.

Malmenée par des sentiments interdits, elle se retrouve piégée... À travers ce roman épistolaire, découvrez comment cette femme, tout juste sortie de l'adolescence, va faire face à des situations qui la dépassent. Tirillée entre son cœur et ses engagements, elle va devoir choisir. N'est-il pas risqué de tomber amoureuse d'un inconnu ?

D'ailleurs, est-il aussi parfait qu'il en a l'air ?

À travers les univers de romance contemporaine, Médiéval-Fantastique et de Science-Fiction, Thibault Gavoty emporte son lecteur dans des histoires captivantes aux dénouements qui coupent le souffle.

Lecteurs, si vous cherchez un énième livre aux révélations stéréotypées, mieux vaut passer votre chemin car avec *Rêves brisés* il va falloir bien vous accrocher pour ne pas vous faire catapulter.



S
D
C
O
F

CONGRÈS ZONAUX

Depuis le congrès de fusion du SNAPATSI avec Alliance Police Nationale, le 7 avril 2021, et afin de vous défendre encore mieux, notre restructuration se met en place à tous les niveaux.

Tout d'abord avec un maillage de délégués de proximité, au plus proche de vous, dans tous les périmètres, notamment en préfectures. De nouveaux délégués ont déjà été investis et nous continuons progressivement notre implantation territoriale. De nombreux délégués et collègues d'autres organisations syndicales nous ont rejoints considérant qu'ensemble nous serons unis et plus forts.

Les congrès zonaux PATS sont progressivement organisés, à ce jour trois congrès se sont tenus : Île de France, l'Est et le Sud-ouest. D'ici la fin de l'année tous le seront. Les autres sont à venir.

Nos équipes PATS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter. Au sein d'Alliance PATS, ce sont des collègues d'Alliance PN qui défendent des PATS quel que soit leur grade, leur corps et leur affectation !



**CONGRÈS ZONAL
IDF**

CONGRÈS ZONAL SUD-OUEST



CONGRÈS ZONAL EST



ZONE CRS Sud

Par la délégation nationale CRS

Médaille d'or du refus de canto !

Trois refus de cantonnement en moins de 15 jours... Le cantonnement de l'Ariane (Nice) proposé le 2 août 2021 à la CRS 28 était tout simplement insalubre, avec des bacs à douche couverts de moisissures, une VMC en panne, des parties communes sales et un protocole sanitaire CRS non respecté. Malgré un refus de cantonnement pleinement justifié, les autorités ont préféré engager un bras de fer obligeant nos collègues à dormir dans les véhicules.

Seul le Bureau Régional CRS SUD Alliance était présent pour défendre les collègues et passer la nuit à leurs côtés.

L'ARIANE, âge réel 17 ans, âge ressenti 100 !! Le lendemain, en guise de représailles, les collègues de la CRS 28 étaient renvoyés chez eux et remplacés par la CRS 57 de Carcassonne.

Bis repetita

Le mercredi, la CRS 57 arrivait sur le site. Après une visite du cantonnement, des problèmes persistaient, notamment avec l'absence de contrôle annuel obligatoire de la VMC ainsi que le non-respect du protocole sanitaire CRS. Dès lors, les collègues refusaient à leur tour cet hébergement non conforme. Après une nuit à la belle étoile, le Délégué National Alliance CRS et le Bureau Régional Occitanie CRS rejoignaient celui de la région SUD au soutien de la CRS. Après avoir dénoncé l'état déplorable de cet hébergement dans les médias, la délégation APN était enfin reçue par le Directeur Zonal Adjoint qui avait fait le déplacement spécialement de Marseille. Face à l'entêtement des autorités zonales et l'absence de proposition de relogement, Alliance saisissait le directeur central administratif et obtenait, seul, un changement de mission pour la CRS 57 avec un relogement en structure hôtelière et l'attribution d'un repos différé.

Pour le bureau régional ALLIANCE CRS Occitanie, cela n'a rien de surprenant, c'est le résultat du peu d'intérêt porté depuis des années par la zone sud aux conditions d'hébergement de nos collègues. Malgré les nom-



breuses alertes d'Alliance, les CHSCT zonaux où sont étudiés les problèmes d'hébergement, d'équipement et de sécurité ont été délaissés depuis plusieurs années par la Direction Zonale précédente... Les collègues en payent le prix fort aujourd'hui.

Une semaine plus tard, la CRS 55 refusait d'intégrer le lycée tarbais proposé à l'occasion de la mission LOURDES. Défaut d'analyse, fuites d'eau, panne électrique ...

Après un relogement temporaire obtenu par ALLIANCE et malgré les confirmations de la délégation CRS TOULOUSE, la DCCRS ordonnait quand même une contre-visite du lycée dès le lendemain matin. Seul le bureau régional ALLIANCE CRS Occitanie se déplaçait et effectuait cette contre-visite en compagnie de la délégation CRS TOULOUSE, des officiers de l'unité et des bureaux syndicaux locaux.

A l'issue de cette visite, ALLIANCE obtenait le relogement définitif de la CRS 55 en structure hôtelière.

Devant ce constat catastrophique, ALLIANCE a demandé au nouveau DZ CRS Sud l'organisation d'un CHSCT Zonal spécial hébergement. Un état des lieux et la visite des cantonnements de passages doivent impérativement être faits ainsi que la mise en place de visites anticipées des structures d'hébergement estivales afin de ne pas renouveler la mésaventure du lycée tarbais...

“ Trois refus de cantonnement en moins
de 15 jours...” ”



S
R
C

LE QUOTIDIEN D'UNE POLICIÈRE ADJOINTE AU SEIN DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE GUADELOUPE

Contrairement à l'image de carte postale renvoyée par la Guadeloupe à notre administration centrale, travailler au sein de la police nationale sur notre île est loin d'être un paradis !

Par Claude JEANNEY
Délégué départemental de Guadeloupe

Une vocation ? Depuis fort longtemps, la policière adjointe Alizée veut être utile à ses concitoyens. C'est après le bac qu'elle prend le chemin de la police nationale : « Son bac en poche, passionnée de tableaux d'art, elle s'est rendu compte que tous les métiers liés à la justice lui plaisaient beaucoup ; de cela est née sa motivation. Elle n'a pas pris le risque de brûler les étapes. Son baccalauréat lui ouvrait les portes du concours de gardien de la paix mais elle a préféré passer le concours de policier adjoint, accessible sans diplôme et plus court que celui de gardien de la paix.

Elle ne voulait pas trop vite s'engager sans connaître les rouages de la profession et découvrir le métier de policier.

Aujourd'hui, elle est très fière de porter l'uniforme.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Quand elle arrive à son service, aux alentours de 20h30, nuiteuse, elle enfle sa tenue, met son gilet pare-balles et prend son arme de service. Après l'appel par le chef de groupe, la composition de l'équipage de toute la nuit et les prises de consignes, la patrouille peut commencer. Elle déclare qu'il n'y a pas de nuit type lorsqu'ils sont en patrouille. Elles sont toutes différentes.

Il y a une diversité dans les interventions, en fonction de l'actualité et des demandes du public mais surtout des informations qui émanent du CIC.

Dans leur voiture, Alizée et

ses collègues sillonnent l'agglomération poinoise, Abymes et le Gosier à la recherche de comportements qui peuvent sembler étranges voire suspects et de flagrants délits.

Elle fait savoir que le travail est de lutter contre la délinquance et la criminalité. «La station directrice, sur laquelle tombent les personnes qui composent le 17, nous prévient sur les ondes qu'il y a eu une agression par exemple, à tel ou tel endroit. A ce moment-là, on arrête tout et on se rend sur le lieu pour porter assistance voir interpeller des auteurs.»

Lorsqu'on demande à Alizée comment elle fait face aux situations de stress, sa réponse est claire : «L'équipage est préparé. Nous n'y pensons pas, nous restons très professionnels et très solidaires entre nous. Le plus important est la sécurité des citoyens. On nous apprend dès la formation de policier adjoint à intervenir avec des gestes techniques et professionnels d'intervention. Nous avons des séances de tir incluant une mise en situation réelle de stress.»

Cette préparation lui a permis d'appréhender au mieux des situations difficiles.

Elle en a pour preuve après une belle journée plombée de soleil, la nuit avait enfou ses rayons dans la mer des Caraïbes, pas un alizé pour la braver lorsqu'un homme a été victime d'un accident de voie publique vers 01h30 sur la route du centre commercial carrefour Milenis aux Abymes (Guadeloupe) avec



Alizée



DE LA DIRECTION DE LA

à ses côtés une arme à feu et des munitions. Mais d'après les premiers éléments sur place, cela s'apparentait plutôt à un accident de la circulation classique et que l'individu n'avait pas de traces d'impacts de balles sur le corps. Mais il nous était impossible de le voir, sur le moment car il faisait nuit.

La voie publique, oui mais ce n'est pas tout !

Les patrouilles et les interpellations ne sont pas les seules tâches que doit exécuter la jeune policière adjointe et l'équipage. Être policiers adjoints, c'est aussi beaucoup de travail administratif. À la fin de chaque patrouille, elle doit, avec l'aide de ses coéquipiers de nuit, rendre compte par écrit de toutes les interventions effectuées.

On retranscrit tout ce que l'on voit, chaque intervention. Il faut être très méticuleux et très rigoureux quand on fait un acte de procédure ou bien renseigner les logiciels de l'administration sur l'activité. Nous

sommes les yeux et les oreilles de notre direction et des officiers de police judiciaire.

Si pour certains cette partie du métier est un peu moins palpitante, ce n'est pas le cas pour Alizée « Comme dans tous les métiers il y a des tâches que l'on préfère et d'autres moins, mais elle arrive toujours à trouver un côté positif. Même quand je suis en poste à l'accueil du commissariat vêtu de mon uniforme et de mon arme de service devant un écran, je reste tout de même une policière au service du public. C'est notre devise. De toute façon, j'aime le contact avec le public. »

Plus tard, Alizée souhaiterait faire de l'investigation, mener des enquêtes, et de gérer des procédures. Mais en attendant, elle préfère « traquer le délinquant » comme elle dit : « Pour l'instant, je me concentre sur le terrain, j'acquiesce de l'expérience. J'apprends mon noble métier de policier ».

INFO : POLICIERS ADJOINTS AIDE A L'INSTALLATION DES PERSONNELS

Depuis le 01 juillet 2021, l'Aide à l'Installation des Personnels (AIP) réservée aux fonctionnaires est étendue aux POLICIERS ADJOINTS.

Enfin une aide financière précieuse pour tous nos jeunes collègues.

Cette aide pouvant aller jusqu'à 1500 euros pour les agents résidant dans toute commune relevant d'une « zone ALUR »

www.aip-fonctionpublique.fr



DTPN 2022 : l'extension OUTRE-MER

Par Cédric BOYER
Délégué National DROM COM

A la suite de la mise en place de l'expérimentation des DTPN en Guyane, Mayotte et Nouvelle Calédonie, le CTRPN du 16 septembre 2021 a validé l'extension et la mise en place des DTPN Réunion, Guadeloupe, Martinique et Polynésie Française.

Si pour Alliance police nationale, l'extension à tout l'outre mer des DTPN était une nécessité selon l'administration, il a été l'occasion pour notre organisation d'émettre des réserves sur une réforme qui se veut être à "MOYENS et EFFECTIFS CONSTANTS" :

À EFFECTIFS CONSTANT →

A la mise en place des 3 premières DTPN, Alliance avait mis en garde l'administration sur des problématiques qui pourraient avoir lieu avec le projet présenté. Notamment avec la Guyane et Mayotte qui peine, et c'est peu le dire, à trouver des candidats. Nous notons par exemple que la Guyane fait face à un déficit de plus de 100 policiers, dès lors la ligne directrice de cette réforme « à effectifs constant » est mise à mal et ce sont nos collègues qui en pâtissent sur le terrain. Afin de trouver des candidats il faudrait rendre ces départements plus attractifs qu'ils ne le sont et Alliance se veut être force de proposition sur ce dossier.

DES INQUIÉTUDES LÉGITIMES →

Plusieurs sujets sont également une source de stress pour nos collègues, notamment l'avancement qui se retrouve chamboulé par le système en silo des filières DTPN et rebat les cartes au niveau avancement. Des unités comme les BMR se retrouvent noyées dans une filière judiciaire ou certaines unités seront mises en avant par rapport à d'autres étant donné le caractère spécifique et médiatique des affaires qu'ils traitent.

À MOYENS CONSTANT →

Là aussi notre organisation syndicale avait soulevé, à la mise en place des DTPN, des dysfonctionnements (déjà existants). Cette réforme accentueraient certainement les problématiques liées au budget. La gestion informatique en outremer a d'ailleurs montré ses limites et un ingénieur a dû être désigné afin de travailler et proposer des solutions. Le parc automobile est vieillissant et les délais de réparations sont extrêmement longs, le traitement de vétipol où nos collègues attendent plus de 6 mois leur commande etc... Une multitude de difficultés pour lesquelles nous avons demandé à l'administration que des solutions soient trouvées !

on à tous les



**UNE GESTION
RH DANS LE
FLOU**

La mise en place des DTPN a connu des débuts hésitants en matière RH puisque les DTPN ne dépendent plus des directions centrales mais sont directement rattachés à la DGPN sans que cette dernière n'ait été dotée d'une cellule RH afin de gérer notamment les mutations profilées et avancements.

L'ASA

L'une des plus grandes problématiques qui, à ce jour n'est toujours pas résolue est l'ASA. En outremer ce sont des centaines de nos collègues qui n'ont toujours pas été régularisés depuis 1995, tout en sachant que la rétroactivité de la reconstruction de carrière sera faite sur l'ensemble de la carrière mais payée uniquement sur 4 ans (prescription quadriennale). Toutefois nos collègues n'ont aucune communication à ce jour dans le traitement de leur dossier.

DTPN et QUID de l'ASA ? Le 1er janvier 2022 l'ensemble de l'outre mer sera passé sous bannière DTPN. Si nous savons d'ores et déjà que toutes les unités qui seront rattachées à la filière STPJ ne percevront plus l'ASA, nous nous interrogeons fortement sur la continuité de cet avantage d'ancienneté pour le reste des filières. Alliance suivra de près ce dossier et veillera à maintenir cet acquis pour un maximum de nos collègues.

**AUDIT
DE L'IGPN**

L'IGPN a rendu un audit en 2020 sur l'expérimentation des 3 premières DTPN et les 50 pages révèlent le même constat que nous avons dénoncé avant la mise en place de celles-ci. Ceci nous montre bien que nos inquiétudes et l'analyse du projet que nous en avons faite était juste.

CONCLUSIONS

Alliance a voté POUR l'extension des DTPN mais reste prudent sur la mise en place. Pour nous, une réforme qui se veut ambitieuse, au point de changer le visage de la POLICE NATIONALE en outremer ne doit pas se faire SANS LES MOYENS NÉCESSAIRES qu'ils soient humains ou matériels.

Alliance attend des mesures importantes et courageuses pour l'outremer et veillera à la défense et au respect de nos collègues engagés quotidiennement dans leurs missions parfois dans un contexte extrêmement difficile.

DROM - COM

2021 : NOUVELLES DISPOSITIONS

Par Francis ESCROUZAILLE, délégué national des Retraités

Le cumul emploi / retraite... Ce qu'il faut savoir.

RAPPEL : (LA LOI N° 2014-40 DU 20/01/2014 GARANTISSANT L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES)

À partir du 01 janvier 2015 elle a fixé les règles pour ceux qui une fois à la retraite, reprennent une activité professionnelle (Employeur privé ou public), en instaurant un plafonnement de rémunérations (Réactualisé chaque année).

« Le retraité ne perçoit l'intégralité de sa pension, que si ses revenus bruts d'activité, par année civile, sont inférieurs à un plafond fixé annuellement (7123.57 € pour 2021, augmentés du tiers du montant brut de la pension)".

Ne sont pas concernés par cette mesure :

- Les retraités titulaires d'une pension personnelle dont la date d'effet est antérieure au 1er janvier 2015 (cumul sans contrainte pour une reprise d'activité) ;
- Les retraités ayant obtenu la liquidation des pensions de régimes dont ils relèvent (régime de base et complémentaire obligatoire français et étrangers, régime des organisations internationales) et dont l'âge d'ouverture des droits est inférieur ou égal à 62 ans. Par ailleurs, ces derniers doivent avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite et totalisé une durée d'assurance, tous régimes confondus, comportant le nombre de trimestres nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux pleins, ou avoir atteint la limite d'âge.
- Les retraités reprenant une activité d'artiste du spectacle, de mannequin, d'artiste auteur d'œuvres (littéraires, musicales...), d'artiste interprète ou participant à des activités entraînant la production d'œuvres de l'esprit, à des activités juridictionnelles ou assimilées, à des instances consultatives ou délibératives réunies en vertu d'un texte législatif ou réglementaire.
- Le fonctionnaire titulaire d'une pension pour invalidité ou d'une pension de réversion

Nouveauté 2021

Comme annoncé dans notre tract du 27 octobre 2020 relatif au projet de loi "sécurité globale".

Depuis le 27 mai 2021 une nouvelle exception à l'application d'un plafond de rémunération est entrée en vigueur.

Les personnels actifs de police (corps dont la limite d'âge est de 57 ans) ont la possibilité de départ anticipé à 52 ans avec 27 ans de services actifs police.

Par l'article 31 de la loi n° 2021-646 du 25 mai 2021, ils ne sont plus soumis aux règles de cumul em-

ploi/retraite s'ils exercent une activité en lien avec la sécurité, ces activités sont listées à l'article L 611-1 du code de la sécurité intérieure.

Si ces dispositions ne vous sont pas appliquées, n'hésitez pas à contacter vos délégués régionaux des retraités

Réf : Cumul de pensions et de rémunérations d'activité. (Articles L86 à L86-1)

Bonne retraite

Prenez soin de vous

Les textes de loi

Article L611-1

Sont soumises aux dispositions du présent titre, dès lors qu'elles ne sont pas exercées par un service public administratif, les activités qui consistent :

1° A fournir des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes. 1° bis A faire assurer par des agents armés l'activité mentionnée au 1°, lorsque celle-ci est exercée dans des circonstances exposant ces agents ou les personnes se trouvant dans les lieux surveillés à un risque exceptionnel d'atteinte à leur vie ; 2° A transporter et à surveiller, jusqu'à leur livraison effective, des bijoux représentant une valeur d'au moins 100 000 euros, des fonds, sauf, pour les employés de La Poste ou des établissements de crédit habilités par leur employeur, lorsque leur montant est inférieur à 5 335 euros, ou des métaux précieux ainsi qu'à assurer le traitement des fonds transportés ; 3° A protéger l'intégrité physique des personnes ; 4° A la demande et pour le

compte d'un armateur, à protéger, contre des menaces d'actes définis aux articles 224-6 à 224-8 du code pénal ou d'actes de terrorisme définis au titre II du livre IV du même code, des navires battant pavillon français, en application de l'article L. 5441-1 du code des transports.

Article L86 Modifié par LOI n°2021-646 du 25 mai 2021 - art. 31

« Après le I de l'article L. 86 du code des pensions civiles et militaires de retraite, il est inséré un I bis ainsi rédigé :

« I bis.-Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 161-22 du code de la sécurité sociale ainsi qu'au deuxième alinéa de l'article L. 84 et à l'article L. 85 du présent code, les revenus perçus à l'occasion de l'exercice d'une activité mentionnée à l'article L. 611-1 du code de la sécurité intérieure peuvent être entièrement cumulés avec la pension s'agissant des personnels des services actifs de police qui peuvent être admis à la retraite dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article 2 de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de police. »

MOBILISATION & ACTIONS

Par Francis ESCROUZAILLE, délégué national des Retraités

"Bien vivre sa retraite, une exigence !"

Comme nombre d'entre vous, le savent déjà, le 1er octobre 2021 la Section des Retraités d'ALLIANCE POLICE NATIONALE a appelé l'ensemble de ses adhérents à rejoindre les rangs de l'UNIR (Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités), affiliée à la CFE-CGC, dans le cadre des manifestations organisées par neuf organisations syndicales et associations de retraités, sur les thèmes :

- ➔ **La réforme des retraites**
- ➔ **Les financeurs de la crise sanitaire-économique**
- ➔ **La sous-indexation de nos retraites**
- ➔ **Le financement de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)**



“ Nous demandons la hausse des pensions du fait qu'elle est nettement inférieure à l'inflation (+0,4% contre 1,6%). ”

Pour cette coalition syndicale et associative, il s'agit de ces mêmes préoccupations à l'origine d'autres actions et démarches de sa part, ces dernières années, notamment auprès de diverses autorités qui de toute évidence ne les ont pas prises en considération, malgré le sentiment inverse que certaines semblaient lui exprimer...

Par conséquent, puisqu'au final rien ne «bouge», c'est dans la rue que celle-ci a décidé de descendre et en pleine période électorale cela risque bien de faire désordre...

Autre chose, la date de cette dernière mobilisation des seniors n'a pas été définie au hasard. Elle correspond à la journée internationale des personnes âgées créée par l'ONU, le 14 décembre 1990.

A présent, il me semble judicieux d'évoquer ici la Décennie du vieillissement en bonne santé 2021-2030, préparée par l'OMS et entérinée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 14 décembre 2020, en vue d'améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et des communautés dans lesquelles elles vivent.

En effet, pour nous, les «têtes blanches», notre définition du «bien vivre» est pourtant simple ! C'est avant tout avoir les moyens pour cela et de plus être en bonne santé. Notre mobilisation du 1er octobre dernier était donc l'occasion de réclamer la revalorisation de nos retraites et pensions et d'exiger le droit à ce «bien vieillir» pour les générations futures...

Rappel de nos revendications :

Nous demandons la hausse des pensions du fait qu'elle est nettement inférieure à l'inflation (+0,4% contre 1,6%). Certes le compte n'y est pas, mais en sus notre pouvoir d'achat se trouve largement impacté ne serait-ce que, déjà, par la hausse des charges «contraintes» : Gaz, électricité, alimentation, logement, énergie, transports, mutuelles, assurances, etc....

Bref ! Tout augmente sauf nos pensions...



RETRAITÉS

“ ... nous avançons certes dans l'âge
mais gardons notre esprit lucide ... ”

Ensuite, il est dit que le financement de la crise sanitaire relève de la solidarité nationale et d'un financement public. En conséquence, si en tant que retraités nous sommes solidaires du principe, en revanche nous refusons catégoriquement d'être les principaux ou pire les uniques, contributeurs à celui-ci...

En plus clair, nous avançons certes dans l'âge mais gardons notre esprit lucide... Hélas il appartient bel et bien, hélas ! Aux salariés et retraités de régler la « Dette Covid », avec de fortes mesures de réduction des dépenses publiques, alors que les revenus financiers sont quant à eux laissés de côté...

Par ailleurs, nous savons pertinemment que les gouvernements successifs, dont celui en place, ont largement contribué aux suppressions de 115 000 lits en 25 ans et de 100 000 postes de soignants en 8 ans dans les hôpitaux. Ils portent donc la lourde responsabilité quant à la situation catastrophique que connaissent ceux-ci. Quoi qu'il en soit, nous estimons que nos décideurs se doivent de tirer des leçons de cette crise sanitaire sans précédent, en premier lieu en embauchant massivement des personnels soignants et spécialisés tant en faveur des hôpitaux, que dans le secteur de l'aide à domicile et les EHPAD ; il en va de l'avenir de notre système de santé et d'une prise en charge digne et efficace de nos aîné(e)s...

Parlons également de la sécurité sociale et de sa réforme. Notamment, son projet de création d'une 5ème branche consacrée à l'autonomie. L'intersyndicale qui s'y oppose craint un piège mettant en péril l'esprit de solidarité qui l'a toujours animée, notamment au travers d'un nouveau mode de financement défavorable à celui-ci.

Plus précisément, l'Intersyndicale réclame une nouvelle loi prenant en compte le droit à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale, avec un grand service public de la prise en charge de l'autonomie.

Il existe également le risque, après avoir subi de plein fouet la suppression de la demi-part supplémentaire aux veuves et aux veufs et l'imposition du supplément de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants, de voir augmenter la CSG en s'alignant sur celle des actifs, réduire l'abattement de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu des retraités et continuer à sous-revaloriser et/ou geler les pensions et retraites...

Pour terminer, nous constatons une nette progression de retraités mécontents qui ne se répercute pas, en tout cas pas assez, dans nos rangs et ce malgré nos appels à la mobilisation très largement diffusés auprès d'eux...

Pourtant cette pandémie qui démontre à quel point la protection sociale est un bien essentielle, n'a jamais été autant mise à mal que depuis ces dernières années.

Quoi qu'il en soit, Ma retraite je l'ai gagnée ! Mon droit au bien vieillir, je le revendique ! Mes revendications, je les défends ! Préparez-vous donc pour la prochaine manifestation, car ces principes sont en réel danger...

Ne laissez surtout pas penser que l'on peut s'attaquer aux retraités du fait qu'ils ne possèdent ni camions ni engins agricoles pour bloquer les accès routiers « Un vieux ça ne manifeste pas, ça ne casse pas les vitrines, ça ne peut même pas courir, un vieux c'est vulnérable », alors on peut les presser comme des citrons...

ÉCONOMIES, BONS PLANS

Par l'équipe Alliance Avantages.

Alliance avantages est fait pour vous !

Vous souhaitez économiser pour faire des cadeaux supplémentaires à vos enfants, faire un autre voyage avec votre conjoint en amoureux, faire plaisir à vos proches ou tout simplement dépenser moins afin de vivre mieux....

Alliance Avantages a été créé pour vous : améliorer votre vie quotidienne par l'augmentation de votre pouvoir d'achat...

L'objectif d'Alliance Avantages : consommer plus, dépenser moins. A titre d'exemple, pour une famille composée d'un couple avec trois enfants, pour 1000€ de courses l'économie est de 60€ chez Carrefour et de 50€ chez Leclerc.

ET BIEN SÛR, TOUT CELA EST CUMULABLE AVEC LES CARTES DE FIDELITE DES MAGASINS.

Vous aimez les plantes d'intérieur ? Vous aimez la qualité ? Vous avez la chance d'avoir un Magasin TRUFFAUT à côté de chez vous ? 15% de réductions en 2 clics pour recevoir une e-carte cadeau sur votre boîte mail même en patientant dans la file d'attente du

magasin !

Castorama 7%- Ikea 5%- Nature et découverte 15%- Yves Rocher 10%....

Sans oublier FNAC/DARTY pour des achats remisés à 8% même sur les soldes ou promotions....

Vous souhaitez partir en Vacances, vous offrir un bon repas dans un superbe restaurant à moindre prix ? Les coffrets cadeaux type BOX sont fait pour vous ! Ces coffrets sont exclusivement à moins 50% pour les adhérents Alliance Avantages, grâce aux coupons disponibles sur www.allianceavantages.fr.

Les coffrets sont **EXCLUSIVEMENT** pour Alliance Avantages à des prix allant de 45 à 50 % de réduction grâce à nos coupons disponibles sur www.allianceavantages.fr

Vous avez bien lu : 50%, alors n'hésitez plus ! Et surtout nous sommes la seule structure en France de bénéficier de cet avantage.

"Par des collègues, pour les collègues !"



A L L I A N C E P O L I C E N A T I O N A L E
P R É S E N T E

ALLIANCE AVANTAGES

S T I L O R E



POUR PRÉSERVER VOTRE POUVOIR D'ACHAT
N'ATTENDEZ PLUS !



**FLASHEZ LE QR CODE POUR NOUS REJOINDRE
ET DEMANDER VOTRE INSCRIPTION**

WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR LA MEILLEURE DÉFENSE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT,
ACCESSIBLE SOUS CONDITION D'ÊTRE ADHÉRENT AU SYNDICAT ALLIANCE POLICE NATIONALE.

La protection santé et prévoyance d'Alliance Police Nationale

Des garanties spécialement adaptées à votre métier de policier



MA SANTÉ

3 niveaux de couverture

Essentielle

- +** En hospitalisation la prise en charge des dépassements d'honoraires **jusqu'à 100%**
- 🦷** Dentaire : **jusqu'à 135 € par prothèse**
- ∞** Un forfait monture et verres **jusqu'à 300 € tous les 2 ans**
- 👤** Un forfait ostéopathie **jusqu'à 120 € / an**
- 👤** Frais d'obsèques : **1714 €**

Confort

- +** En hospitalisation la prise en charge des dépassements d'honoraires **jusqu'à 150%**
- 🦷** Dentaire : **jusqu'à 400 € par prothèse**
- ∞** Un forfait monture et verres **jusqu'à 625 € tous les 2 ans**
- 👤** Un forfait ostéopathie **jusqu'à 180 € / an**
- 👤** Frais d'obsèques : **3428 €**

Privège

- +** En hospitalisation la prise en charge des dépassements d'honoraires **jusqu'à 250%**
- 🦷** Dentaire : **jusqu'à 500 € par prothèse**
- ∞** Un forfait monture et verres **jusqu'à 800 € tous les 2 ans**
- 👤** Un forfait ostéopathie **jusqu'à 240 € / an**
- 👤** Frais d'obsèques : **3428 €**

MA PRÉVOYANCE

- ✓** Prise en charge du jour de carence à **100%**
- ✓** **Aucun questionnaire médical**

- ✓** Demi-salaire **pendant 3 ans**
- ✓** Prise en charge de la **totalité des primes** liées à la fonction

- ✓** **En option**
Garantie décès **toutes causes** : capital de 45 374 € au tarif de 7€/mois

Résiliation Infra annuelle : résiliez à tous moments votre complémentaire santé, PAYA Assurances se charge pour vous des modalités de résiliation !

AVANTAGES

Mon appli smartphone : Henner +

Envoyer ma carte de tiers payant aux professionnels de santé



Envoyer un message direct



Demander une prise en charge



Envoyer mes documents par une simple photo⁽¹⁾



Consulter mes remboursements et mes garanties



Géolocaliser un professionnel de santé



Accéder à mon carnet de santé⁽²⁾



Consulter des articles santé/bien-être

(1) Cette fonctionnalité vous permet de nous faire parvenir vos factures jusqu'à 400 € directement via l'application. Pensez à conserver l'original de la facture.

(2) Données confidentielles non récupérées par Henner.